

Conseil National d'Action Sociale du 9 juillet 2020

Enfin réuni !

Le premier CNAS de l'année s'est tenu sous la présidence de Mme BARBAT-LAYANI, Secrétaire Générale du ministère de l'économie, des finances et de la relance. Il avait à son ordre du jour les points suivants, dont plusieurs initialement programmés lors des CNAS du 3 décembre 2019 et du 26 mars 2020, reportés suite aux mouvements sociaux et à la crise sanitaire COVID.

- **Rapport d'activité 2019 de l'action sociale et point d'étape sur la mise en œuvre du fonds d'innovation locale,**
- **Bilan complémentaire de l'action sociale pendant la crise sanitaire et bilan du service social,**
- **Point d'exécution du budget au 30 juin 2020,**
- **Suivi des engagements/examens des propositions des CDAS.**

En préambule la Secrétaire Générale a rappelé le contexte particulier suite au changement de ministre et a annoncé que les décisions sur la gouvernance étaient à nouveau reportées. Elle a affirmé avoir pris la mesure de ces problématiques lors des bilatérales avec les fédérations et les présidents des associations.

Elle met en avant quatre priorités pour avancer sur ce dossier :

- **Travailler sur les prestations, identifier les besoins des agents et y répondre tout en**

travaillant sur le manque de lisibilité de nos offres : communication et connaissance,

- **La gouvernance actuelle présente des inconvénients avec beaucoup trop d'instances chronophages, déconnectées des besoins des agents. Le sujet de fusion des opérateurs appelle des réserves des fédérations et des associations, mais l'association faitière avec une mutualisation des fonctions supports a des inconvénients aussi: d'où la demande d'arbitrage du ministre,**
- **Le parc des résidences EPAF est trop important, avec un coût de gestion élevé, sans satisfaire les agents,**
- **Le réseau de l'action sociale est obsolète et émietté : besoin de concentrer le réseau et de resserrer l'animation.**

Pour **FO Finances**, ce nouveau report, deux ans après le lancement de la réforme, engendre un climat anxigène parmi tous les acteurs de l'action sociale. Les positions **FO Finances** ont été rappelées dans sa déclaration liminaire.

Rapport d'activité 2019 de l'action sociale

- La restauration

FO Finances ne peut que constater que la valse des fermetures de restaurants financiers se poursuit en province sans concertation avec les principaux intéressés. En 2019, les restaurants

financiers de LOUDEAC (22), VERNON(27), LOUVIERS(27), VANNES(56), BRUAY(62) et NOGENT SUR MARNE (94) ont fermé.

Devant les besoins de conseils exprimés pour la restauration en province, l'AGRAF pourrait prendre un rôle d'expertise et d'offre de service au niveau national.

Pour **FO Finances**, cette montée en puissance pourrait être bénéfique mais elle aura un impact sur le budget et les effectifs de l'association.

- Les crédits d'Action Locale : CAL

Certains départements ont annulé l'arbre de Noël qui représente une part très importante du budget, parfois 75%. **FO Finances** a attiré l'attention du Secrétariat Général sur ce point.

Il faut que les CDAS trouvent des solutions alternatives et innovantes. Aucune réponse n'a été donnée à notre demande d'octroyer un report exceptionnel en cas de crédit 2020 non consommés.

- La Protection Sociale Complémentaire : PSC

La présidente confirme qu'aucun versement n'a été effectué à la MGEFI, à notre grand regret. Un point sera fait en novembre pour un versement en fin d'année. A l'heure où la participation de l'état employeur est au cœur de débats au niveau Fonction Publique, Bercy ne se montre pas bon élève, ce que **FO Finances** ne peut que déplorer.

- Le fonctionnement du réseau

Dans sa déclaration liminaire, **FO Finances** a dénoncé le manque de communication du Secrétariat Général avec les délégués pendant la crise sanitaire et le manque de moyens en personnel depuis des années.

La Secrétaire Générale a reconnu que certains délégués n'avaient pas l'équipement suffisant pour travailler et assurer une bonne communication avec le SRH de Bercy.

Un certain nombre de sujets a pris du retard, la situation inquiète l'ensemble des délégués.

Un échange en audio est prévu avec eux dans les prochains jours afin de faire le point.

La présidente indique qu'il y a besoin d'un retour d'expérience (RETEX) pour pérenniser certaines initiatives sur :

- Le ressenti et le retour sur la crise sanitaire,
- L'organisation du métier et des missions des délégués après cette crise.

Fonds d'innovation locale

En 2019, une somme de 100 000 € a été allouée à un « fonds innovations locales » (FIL) en sus de la dotation de 4,8 M€ aux actions locales. La communication a été lancée dans tout le réseau de l'action sociale entre mai et juin 2019.

Au terme de cette période, le Secrétariat Général a reçu 112 propositions émanant de plus de la moitié des départements. 21 projets ont été retenus.

La présidente indique que le but des projets est de développer des idées du terrain et au final de les généraliser.

Pour **FO Finances**, tout ce qui relève de la restauration ne relève pas du FIL mais doit être pris en charge par l'administration. Si cette expérimentation est pérennisée, il faut un cahier des charges plus précis, plus de communication à destination des CDAS et un temps de réponse suffisant pour élaborer des projets locaux.

Impact de la crise sanitaire

L'activité de l'AGRAF est fortement impactée de 9000 repas/jour en moyenne en 2019, on passe à 3700 repas/jour sur la semaine 26, soit une baisse de 58%.

Malgré les propos rassurant de la présidente sur la prévision d'exécution du budget 2020 sans déficit, **FO Finances** reste perplexe.

Un point budgétaire sera fait en septembre avec l'association.

Pour EPAF, la Secrétaire Générale indique: "en période de rareté budgétaire, il faut optimiser le service rendu aux agents en fonction de l'existant".

Sous ces belles paroles, **FO Finances** ne peut que constater une baisse de la subvention en 2020 et un refus de faire des travaux de rénovation dans les résidences.

Pour l'administration, la crise n'a pas eu d'impact important sur les activités d'ALPAF. En effet en termes d'aides et de prêts, les services ont pu répondre aux demandes des agents.

Par contre, **FO Finances** remarque que l'impact de la crise se retrouve bien dans la ponction de 7M€ sur la subvention 2020.

De mi-mars à mi-mai, les assistants de service social (ASS) ont été confinés à leur domicile. Sur un plan matériel, ils sont dotés d'un téléphone

portable mais également d'un ordinateur portable qui leur donne accès à leur messagerie par Mélissa.

Une continuité de service a été organisée pour l'accompagnement individuel des agents, des collectifs, des managers et des services RH, tout en participant au dialogue social local, notamment via les CHSCT.

Les ASS soulignent une anxiété importante chez les agents qui nécessite des réponses plus rapides et des entretiens plus longs.

Au-delà des difficultés financières (123 aides et prêts accordés), la santé a été le premier motif de consultation.

Bilan complémentaire de l'action sociale pendant la crise sanitaire et bilan du service social

Malgré les demandes réitérées à de nombreuses reprises, du maintien à 100% des salaires pour les employés d'AGRAF et EPAF, seuls 84% ont été versés au titre du chômage partiel. Mais les associations ont dû les régler sur leurs fonds propres car elles ne peuvent prétendre à une prise en charge par l'Etat.

Dans la restauration, les précautions sanitaires entraînent des surcoûts et certains restaurants conventionnés augmentent le tarif des repas. M Aujaleu, sous-directeur des politiques sociales et conditions de travail, a confirmé que les administrations et la DGAFP avaient évoqué ce problème et qu'il était en cours d'analyse. Pour **FO Finances**, ces surcoûts devaient être pris en charge par l'opérateur ou l'administration mais pas par l'agent.

Point d'exécution du budget au 30 juin 2020 (Autorisations d'Engagements/Crédits de paiements)

Sur les 105,16M€ en AE/CP alloués cette année aux politiques sociales, respectivement 81,70M€ et 58, 27M€ ont été consommés depuis le 1er janvier 2019 soit 78% et 55% de l'enveloppe totale.

FO Finances a rappelé son opposition à la mise en réserve de 6% appliquée sur le budget 2020. Pour rappel, cette réserve est réapparue depuis 2 ans. En 2019 elle était de 5%.

Dans le tableau présenté, les subventions de l'EPAF et de l'ALPAF étaient déjà réduites

respectivement de 4,5 M€ et de 7M€, ce qui a été dénoncé par **FO Finances**.

Examens des propositions des CDAS

FO Finances a demandé que les vœux des CDAS de 2020 soit traités par le bureau DRH3 la même année. En effet, il n'est pas logique que les débats en CNAS sur ce sujet se déroulent un an après.

Les propositions des départements 07, 10, 13, 18, 20B, 38, 59 et 66 ont été examinées, pour des réponses, dans la plus grande majorité négatives de la part du ministère.

Le CNAS ne s'était pas réuni depuis un an. Du coup l'ordre du jour et les débats sur la gestion de l'année écoulée, compte-tenu de la crise sanitaire que nous connaissons, apparaissent en plein décalage.

Pour FO Finances, si un bilan est nécessaire, il faut surtout en tirer les conséquences et cesser la politique de destruction de l'action sociale.

FO Finances rappelle qu'une politique d'action sociale ministérielle ambitieuse et de qualité, doit nécessairement passer par le maintien d'une action sociale départementale avec les effectifs et moyens en nombre suffisants pour son animation.

Si l'ex- ministre Darmanin au moment de la passation de pouvoir, a affirmé que « l'état tient grâce à vous », les agents des directions de Bercy voudraient que leur reconnaissance passe par des actes concrets comme de meilleures prestations accessibles au plus grand nombre.

Délégation FO Finances :

Françoise PHELIX (SGA **FO Finances**),
Pascaline KERHOAS (SGA **FO Finances**)
Bernadette PHILIPS-INVERNIZZI (Experte SD Oise)